

22 -12- 1981

[REDACTED]

13.286/I/P

Annexe: avis 10.09.81

(13.184/II/P)

Monsieur le Ministre,

Suite à votre demande d'avis du 28 octobre 1981, référence: 24.824 Z.I.V./R.L./L.A., au sujet de l'emploi des langues pour les bons de cotisation de l'assurance maladie-invalidité remis par le centre d'énergie nucléaire (C.E.N.) à Mol, la Commission Permanente de Contrôle Linguistique (C.P.C.L.), siégeant sections réunies le [REDACTED], a confirmé son avis du 10 septembre 1981 (dossier n°13.184/II/P) sur ce même sujet.

Une copie de cet avis est jointe à la lettre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le Président,

[REDACTED]